

TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES DU 27 SEPTEMBRE 2018

mise à jour du 28/01/2019

CDL Portes de Bretagne L.1 Nantes <> Saint-Nazaire <> Le Croisic / L.2 Nantes <> Savenay <> Redon (-Rennes) / L.2bis Nantes <> Quimper

date CDL	ligne concernée <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					raisons techniques	raisons financières		
				<p>Lancement de l'application ContribuTER, à télécharger sur Google Play ou App Store.</p> <p>Roch Brancour invite les usagers à utiliser massivement cette nouvelle application participative. Cela permettra à la Région de disposer d'un diagnostic instantané et précis sur les dysfonctionnements du réseau pour demander plus rapidement des actions correctives à l'exploitant des actions correctives.</p> <p>Dans une prochaine version, l'application pourrait donner aux usagers les résultats instantanés.</p>				20/09/2018
pour suivi								
27/09/2018	2	desserte	<p>Regrette le report du train départ St Gildas de 6h30 à 6h58 car ne permet pas d'arriver sur le lieu de travail avant 8h. Problème identique avec le train du retour qui partait de Nantes à 16h20, aujourd'hui repositionné à 17h14 (arrivée St-Gildas à 18h).</p>	<p>Rappel des principes du cadencement ; il s'agissait notamment de réduire le nombre de missions de trains qui sont désormais limitées à 3 : direct (Nantes-Rennes), semi-directs entre Nantes et Redon (direct entre Nantes et Savenay puis arrêt intermédiaire à Pontchâteau), omnibus entre Savenay et Redon. Chaque mission dispose de son propre sillon et les trains partent à la même minute. Les nouveaux horaires ont donc été redistribués en fonction des différentes missions. Il s'agit d'un cadencement à l'heure. Ainsi, la création d'un train à 5h58 induit des moyens financiers supplémentaires. L'intérêt du cadencement est aussi d'optimiser les correspondances notamment avec les TGV vers Paris.</p> <p>Des solutions de transport directs entre Redon et St-Nazaire ont été étudiées mais ces relations ne concernaient que très peu d'usagers potentiels.</p> <p>La Région examinera le potentiel de fréquentation d'un nouveau train plus matinal dans le sens Redon > St Gildas > Nantes et si cette création d'offre permettrait la désaturation des autres horaires.</p>				

TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES DU 27 SEPTEMBRE 2018

mise à jour du 28/01/2019

date CDL	ligne concernée <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					raisons techniques	raisons financières		
27/09/2018	1	desserte	<p>À l'initiative d'un questionnaire qui a permis de collecter l'avis de 40 usagers qui descendent à Penhoët : personne n'est satisfait. Regrette notamment la rupture de charge obligatoire à Savenay pour les voyageurs qui font des liaisons entre le périrubain Nantais et Penhoët. Surtout quand on constate que les navettes omnibus entre Savenay et Nantes sont vides. Certains jours suite à des dysfonctionnements, aucune correspondance n'est assurée à Savenay : la SNCF laisse les voyageurs seuls sur le quai pour trouver une solution par leurs propres moyens.</p> <p>Remercie la Région pour l'ajout d'un arrêt à Penhoët le matin mais souhaite également des arrêts au retour sens Penhoët > Nantes sur les trains de 17h10 et 18h10 au départ de St-Nazaire. Cela permettrait d'alléger les surcharges sur ces trains toujours complets.</p>	<p>La collectivité a fait le choix de réorganiser l'ensemble des horaires pour augmenter la fréquentation des trains. L'indicateur qui montrera le succès du cadencement est donc la fréquentation. Dès lors qu'on modifie les règles du jeu, il y a toujours des "perdants" et des "gagnants". Le transport public est un bien commun dont la finalité est de répondre à l'intérêt général.</p> <p>Le cadencement a été réalisé en conservant les fonctionnalités des dessertes antérieures, même si les missions de trains ont évolué, les horaires repositionnés et qu'il faut effectuer une correspondance à Savenay. Les nouveaux horaires permettent aussi de réaliser des déplacements à la demi-journée ce qui était souvent impossible avant. On cherche à attirer plus de voyageurs occasionnels dans les trains, même s'il faut naturellement rester attentif aux usagers du quotidien, car le mode de transport peut être un frein à l'emploi. À noter également que la capacité en gare de Nantes a conditionné les nouveaux horaires : la plus grande gare structure la desserte des haltes intermédiaires ; il s'agit d'un principe inhérent au système ferroviaire.</p> <p>Les nouvelles demandes d'arrêt le soir à Penhoët seront étudiées par la Région mais il faut trouver un équilibre car il sera difficile de désoptimiser le cadencement. Sachez que le réseau ferroviaire suisse ne déroge jamais aux principes du cadencement pour garantir la robustesse de la production des trains.</p>				

TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES DU 27 SEPTEMBRE 2018

mise à jour du 28/01/2019

date CDL	ligne concernée <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					raisons techniques	raisons financières		
27/09/2018	2	desserte	Souhaite un arrêt à St Gildas des Bois sur le train départ Redon à 7h27 > Nantes 8h15.	SNCF étudie la possibilité de créer un nouvel arrêt mais le train de 7h27 est sur une mission semi-directe : cela risque de désoptimiser le cadencement avec un allongement du temps de parcours.				
27/09/2018	2	desserte	La suppression du train qui partait avant cadencement de Pontchâteau à 6h42 a obligé de nombreux salariés à se rendre en voiture à Savenay. Des lycéens également doivent arriver à Nantes avant 8h.	La Région va examiner s'il est possible d' améliorer l'offre au départ de Pontchâteau avant 7h du matin.				
27/09/2018	2	gare accessibilité	En gare de St Gildas des Bois le train s'arrête au niveau du passage planchéié ce qui induit une hauteur importante entre le train et le sol.	SNCF fera une nouvelle mesure de la hauteur du quai et étudiera la possibilité de modifier le positionnement de la pancarte TT qui indique au conducteur l'endroit où doit s'arrêter le train.				
27/09/2018	2	gare	Les travaux en gare de Pontchâteau ont bien avancé. Mais quid de la demande du 2nd abri côté Nantes ?	Il existe déjà un abri sur ce quai, même s'il n'est pas suffisant au regard de l'affluence. SNCF se rapproche des services de Gares & Connexions pour apporter une réponse.				
27/09/2018	2	qualité de service	Les trains sont surchargés les lundis et vendredis avec les internes qui voyagent avec des bagages encombrants.	La Région demande si ce train circule en US ou en UM. SNCF ne dispose pas de l'information en séance. Le plan de transport est plus important les lundis et vendredis : il y a donc moins de rames disponibles ces jours là pour former une UM.				

TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES DU 27 SEPTEMBRE 2018

mise à jour du 28/01/2019

date CDL	ligne concernée <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					raisons techniques	raisons financières		
27/09/2018	1	qualité de service	Usager de Donges déplore les surcharges récurrentes. Il est souvent impossible de s'asseoir dans les trains. La capacité a été divisée par 2 dans le train Savenay 7h24 > Nantes 7h48. Ne comprend pas pourquoi le matériel roulant est moins capacitaire en heure de pointe, même si ce problème a été en partie résolu avec l'arrivée récente des rames Régio2N. La 2ème rame demandée et obtenue par la Région sur le train en provenance de Redon 6h44 > Savenay 7h18 > Nantes 7h42 a bien été mis en place mais elle est régulièrement fermée et inaccessible.	SNCF - Les surcharges seront progressivement résolues grâce à l'acquisition par la Région d'un nouveau matériel roulant plus capacitaire : Régio2N disposant de 500 places. Les premières rames livrées ont été mises en service sur le réseau ligérien depuis le 9 juin 2018. Une 6 ^{ème} rame arrivera en novembre 2018. Le reste sera livré entre mars et juillet 2019. SNCF s'engage à résoudre le problème de la porte fermée sur le train de 7h18. Vérifie s'il s'agit d'une rame Regio2N ou de l'accouplement de 2 rames de 330 places.				
27/09/2018	2	qualité de service	Pourquoi le train Nantes 17h14 > Pontchâteau 17h50 est-il toujours en retard (cause SMS "sortie tardive du dépôt"), voire supprimé ? Le train est pourtant à quai mais sa suppression est annoncée au dernier moment avec l'obligation de se reporter sur le train suivant à 18h14 (soit 1h d'attente, sauf quand il est lui même en retard de 20 minutes).	SNCF vérifie d'où vient ce dysfonctionnement.				

TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES DU 27 SEPTEMBRE 2018

mise à jour du 28/01/2019

date CDL	ligne concernée <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					raisons techniques	raisons financières		
27/09/2018	1	tarifs	Mécontent de l'augmentation des abonnements de 7 euros depuis juillet, surtout dans un contexte de dégradation de la qualité de service. Circule sur cette ligne depuis 1998. Les 14 derniers mois ont été les pires qu'il ai jamais vécu. De nombreux trains sont en retard ou supprimés.	Tous les tarifs n'ont pas augmenté. La carte Mezzo est passé de 60 à 30 euros. Mais des aides ont été supprimés. C'est le cas du dispositif "1 euro" qui n'était pas efficace et ne concernait que peu de bénéficiaires. Les abonnés ne financiaient que 18% du prix réel du billet quand les voyageurs occasionnels supportaient 80% du tarif. L'évolution des fréquentations montrait une stagnation du nombre d'abonnés et un net recul des occasionnels. Les recettes n'étaient donc plus assez dynamiques pour pérenniser le système qui devait redevenir plus équitable pour tous les usagers. La nouvelle gamme tarifaire permet à chacun de contribuer à la juste mesure. L'objectif consistait donc à diminuer les prix pour les occasionnels et à réduire la niche tarifaire constituée par le dispositif "1 euro". Les abonnements augmentent de 7 euros pendant 3 ans (soit une hausse modérée et étalée dans le temps) : la contribution de l'abonné passe ainsi de 18% à 21 % ce qui ne constitue pas une révolution. Par ailleurs, cette augmentation est amortie par un forfait annuel avec 2 mois gratuits. Les abonnés qui passent d'un abonnement mensuel à un forfait "tutti illimité" voient leur prix diminuer. Le train doit devenir plus compétitif face aux prix des péages autoroutiers, au co-voiturage et aux cars libéralisés afin d'attirer plus de voyageurs occasionnels. Un bilan de la nouvelle gamme tarifaire sera réalisé dès 2019. Mais la qualité de service doit aussi être au rendez-vous.			Le bilan de la nouvelle gamme tarifaire sera réalisé courant été 2019.	août-19

TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES DU 27 SEPTEMBRE 2018

mise à jour du 28/01/2019

date CDL	ligne concernée <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					raisons techniques	raisons financières		
27/09/2018	2 bis	information voyageur	Usager Sévérac - Vannes s'est inscrit à l'alerte Flash Info Trafic par SMS auprès de l'Éts TER Pays de la Loire, ce qui lui permet de connaître les retards et suppressions de trains dans cette région. Mais impossible de le faire pour la Région Bretagne. Il semble que le système informatique soit bloquant quand on circule sur 2 régions limitrophes.	SNCF ne peut répondre immédiatement. Se renseigne et apporte une réponse personnalisée à cet usager.				
pour information								
27/09/2018	1*2	comité de lignes	Regrette que la réunion du Comité de lignes se tienne dans une petite commune. Souhait de privilégier une gare qui comptabilise plus de montées/descentes pour faire venir plus de monde. A contrario, un autre usager estime que c'est le rôle du service public de se déplacer aussi dans les petites villes.	La Région a retenu le principe de l'alternance entre les différentes gares du réseau pour l'accueil des comités de lignes : halte intermédiaire dans les plus petites communes vs grande gare dans les villes plus urbaines. Ce principe garantit la proximité avec chaque type d'usagers.				

TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES DU 27 SEPTEMBRE 2018

mise à jour du 28/01/2019

date CDL	ligne concernée <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					<i>raisons techniques</i>	<i>raisons financières</i>		
27/09/2018	1	desserte	<p>Usager regrette la baisse de la desserte à Donges, gare qui ne dispose plus que de 2 trains le matin (c'est le cas aussi à Montoir). Les horaires ne correspondent pas aux besoins car il commence le travail à Nantes entre 8h et 8h15. Obligé de se reporter sur la gare de Savenay qui propose une desserte plus importante. Un étudiant dongeois a été obligé de passer le permis de conduire pour se rendre à sa formation en voiture pour les mêmes raisons.</p>	<p>Région - Le cadencement présente de nombreux avantages mais montre en effet ses limites pour les usagers qui se déplacent sur des gares intermédiaires et qui oblige à effectuer une correspondance à Savenay.</p>				
27/09/2018	1	desserte	<p>Dans le cadre du contournement ferroviaire de Donges, la halte sera reconstruite à proximité du bourg pour attirer de nouveaux usagers. S'interroge cependant sur l'efficacité des investissements des collectivités locales si la desserte de Donges n'est pas à la hauteur des attentes de la population.</p>	<p>Le déplacement de la halte de Donges est aussi une nécessité dictée par la dangerosité du site industriel de Donges, classé Seveso. Les investissements publics sont indispensables pour assurer la sécurité des voyageurs. Il n'est pas question de diminuer l'offre de train à Donges. En fonction de la croissance démographique, la Région réévaluera la desserte.</p>				

TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES DU 27 SEPTEMBRE 2018

mise à jour du 28/01/2019

date CDL	ligne concernée <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					<i>raisons techniques</i>	<i>raisons financières</i>		
27/09/2018	2	desserte	<p>Le CODEF^(*) est globalement satisfait du cadencement et trouve que les horaires sont aujourd'hui mieux positionnés. Remercie la Région pour la mise en place du 4ème A/R supplémentaire au départ de Nantes à 17h58. Mais s'inquiète de la montée en puissance des trains directs Nantes - Rennes qui ne s'arrêtent donc plus à Redon. On est passé de 13 à 19 Nantes-Rennes directs et de 3 arrêts à Redon contre 0 aujourd'hui. Rappelle que pour la liaison Nantes-Rennes, la route est toujours préférée, seuls 5% utilisent le train. Souhaite 1 arrêt toutes les 1/2h à Redon. Demande un train de maillage Rennes - Redon - Savenay - Nantes, avec des correspondances à Savenay vers Saint-Nazaire.</p>	<p>La compétition avec la voiture sur le trajet Nantes - Rennes est en effet très importante. Même avec une mission de train directe, le temps de parcours reste assez élevé (1h15). Une politique tarifaire agressive (9 euros l'aller) a été mise en place avec succès pour gagner de nouveaux usagers. La Région Pays de la Loire ne maîtrise pas l'offre de desserte entre Redon et Rennes, qui reste la compétence de la Région Bretagne. Pour autant, les 2 Régions mènent ensemble des réflexions globales sur les relations avec la Bretagne : à terme, l'offre de déplacement vers Redon sera peut-être étoffée.</p>				

TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES DU 27 SEPTEMBRE 2018

mise à jour du 28/01/2019

date CDL	ligne concernée <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					<i>raisons techniques</i>	<i>raisons financières</i>		
27/09/2018	2	desserte	<p>La CGT pense que la mise en place du cadencement s'est bien passée dans les Pays de la Loire contrairement à d'autres Régions. Constate que les trains directs Nantes - Rennes ne sont pas très fréquentés. La configuration de la gare de Redon en cul de sac complique beaucoup les arrêts dans cette gare (perte de temps). Il faut peut-être réfléchir à la création d'une nouvelle halte à St-Nicolas-de-Redon par exemple.</p> <p>Pour les correspondances à Savenay les usagers concernés doivent en effet modifier leurs habitudes.</p>	<p><i>Information post-réunion</i> : Outre le coût de création d'une nouvelle gare, il faudrait organiser des services urbains reliant les deux gares afin de permettre aux voyageurs de bénéficier de correspondances sur les services en direction de Quimper.</p>				
27/09/2018	1	desserte	<p>La CGT souhaite savoir s'il est vrai que les 2 trains qui circulent du lundi au jeudi uniquement (n° 858045 Nantes 15h59 > St Nazaire 16h36 et Nantes 18h10 > St-Nazaire 18h48) seraient supprimés à compter de décembre 2018 ?</p>	<p>La Région n'a pas demandé la suppression de ces services. SNCF confirme qu'il n'y aura pas de modification de l'offre en décembre 2018.</p>				

TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES DU 27 SEPTEMBRE 2018

mise à jour du 28/01/2019

date CDL	ligne concernée <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					<i>raisons techniques</i>	<i>raisons financières</i>		
27/09/2018	1	desserte	La CGT confirme qu'il existe une demande pour des circulations tardives les vendredis soirs, notamment pour les voyageurs en provenance de Paris qui souhaitent des correspondances vers St-Nazaire ou Redon après le dernier TGV. Ce besoin est également exprimé par des usagers occasionnels qui souhaitent rentrer de Nantes après un match de foot, un spectacle etc. Avec le cadencement, le dernier train qui partait de Nantes vers 23h a été supprimé.	La création de trains en soirée se heurte à une trop faible fréquentation. Les trains étaient vides le week-end.				

TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES DU 27 SEPTEMBRE 2018

mise à jour du 28/01/2019

date CDL	ligne concernée <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					raisons techniques	raisons financières		
27/09/2018	1	desserte qualité de service	<p>Fait souvent le trajet Savenay - Nantes - Paris. Mais l'optimisation des correspondances TER/TGV en gare de Nantes reste théorique car les TER sont souvent en retard (ou "panne inopinée") et il est fréquent de rater le TGV malgré les 15' de battement pour changer de quai. Pour le retour, le TGV au départ de Paris vers 20h permettait avant cadencement de faire une correspondance sur le TER Nantes 22h22 > Savenay 22h48. Il faut désormais quitter Paris avant 19h si on veut rejoindre en TER (Nantes 21h33 > Savenay 22h02) son véhicule stationné à Savenay. L'utilisateur a été plusieurs fois obligé de payer un taxi pour rentrer de Nantes à Savenay.</p>	<p>La Région souhaite également que la SNCF améliore la ponctualité des TER pour que les usagers ne ratent pas leur TGV à Nantes. Concernant le train tardif au retour sens Paris > Savenay, les comptages de fréquentation avant cadencement montraient un maximum de 18 voyageurs seulement.</p> <p><u>Information post-réunion</u> : le TER n° 858089 "Nantes 21h33 > Savenay 22h02" ne circule que le vendredi. Les autres jours (du lundi au jeudi + samedi, dimanche et jours fériés), le TER n° 858091 part de Nantes plus tard (22h04) pour une arrivée à Savenay à 22h31.</p>				

TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES DU 27 SEPTEMBRE 2018

mise à jour du 28/01/2019

date CDL	ligne concernée <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					<i>raisons techniques</i>	<i>raisons financières</i>		
27/09/2018	1	desserte	FNAUT - Avant le cadencement, 2 trains desservait les gares de la presqu'île entre 6h30 et 7h10 (notamment Pornichet et La Baule qui connaissent une croissance démographique importante). Aujourd'hui pour arriver à Nantes avant 8h, il faut prendre les TER de 4h36 (lundi), 5h36 ou 6h36. Le 1er train est souvent supprimé (en raison de l'absence de conducteur), il est donc très fatigant de se lever à 4h du matin pour attendre 1h. Souhaite un train départ de La Baule avant 6h30. Besoin d'un train arrivée La Baule vers 18h pour honorer des rendez-vous en début de soirée.	<p><i>information post-réunion :</i></p> <p>2 TER arrivent à Nantes avant 8h en provenance du Croisic : n°858052 "Le Croisic 5h36 > St Nazaire 6h10 > Nantes 6h48" et le n° 858054 "Le Croisic 6h36 > St-Nazaire 7h10 > Nantes 7h48" (+ départ de 4h36 le lundi uniquement). Il est également possible de se rabattre sur St-Nazaire pour prendre le TER n°858004 départ 6h33, arrivée Nantes 7h21.</p> <p>Pour le retour Nantes > La Baule avant 18h, il existe le TER n° 858075 départ Nantes à 17h04, arrivée La Baule 18h06. Le vendredi il est également possible d'emprunter le TER 858075 "Nantes 16h04 > La Baule 17h06".</p>				
27/09/2018	1	desserte	La FNAUT demande si l'offre de trains sera développée après la fin des travaux sur le PEM de St-Nazaire.	Il n'est pas prévu d'augmenter l'offre de train à St-Nazaire après la fin des travaux.				

TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES DU 27 SEPTEMBRE 2018

mise à jour du 28/01/2019

date CDL	ligne concernée <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					raisons techniques	raisons financières		
27/09/2018	1	desserte gare	La CGT se demande si l'explosion de l'offre à Savenay n'a pas été réalisée au détriment de Saint-Nazaire. Même si un nouveau parking est en construction à Savenay, l'accès de la gare est rendu très difficile du fait de l'augmentation des automobilistes en rabattement (depuis Donges, Montoir, Trignac). Est-ce qu'un calcul a été réalisé pour connaître le coût de la réfection des routes dont la fréquentation explose ?	Les correspondances à Savenay sont la contrepartie de la réorganisation de l'offre. Il faut rappeler que certaines personnes prenaient déjà leur voiture en rabattement vers la gare de Saint-Nazaire. Il ne faut cependant pas que l'effet offre vienne déséquilibrer les autres haltes, mais les premiers résultats de fréquentation montrent que le cadencement ne vide pas les gares intermédiaires. La Région accompagne financièrement la Ville de Savenay pour l'amélioration de l'accès à la gare et l'augmentation de la capacité des parkings.				
27/09/2018	1	gare accessibilité	Les quais de La Baule Les Pins présente une importante lacune avec le train. Quelles sont les conditions pour la mise en accessibilité des quais ?	SNCF - Il s'agit en effet d'un quai bas à 43 cm qui n'a pas été refait. La Baule les Pins n'est pas une gare prioritaire pour la mise en accessibilité au sens du Sd'AP.				
27/09/2018	1	gare	La CGT regrette que le nouveau parking nord de la gare de St-Nazaire (côté Trignac), géré par la Carene, soit devenu payant (16 euros/jour).	Le Vice-président de la Carene répond que le tarif journalier pour un stationnement sur ce parking est de 5 euros (et non 16 euros par jour).				

TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES DU 27 SEPTEMBRE 2018

mise à jour du 28/01/2019

date CDL	ligne concernée <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					raisons techniques	raisons financières		
27/09/2018	1*2	gare	De nombreux usagers privilégient désormais le stationnement en gare de Savenay. Des études ont-elles été réalisées en amont pour adapter la capacité des parkings de Savenay ?	Le Maire Adjoint de Savenay indique qu'il n'y a plus de foncier disponible à Savenay pour construire de nouveaux parkings. Plus on agrandit les parkings, plus il y a d'automobilistes. Le policier municipal est missionné pour dresser des PV aux véhicules mal stationnés dans les rues adjacentes.				
27/09/2018	1	vélos	Pour faciliter les déplacements avec les vélos, souhaite l'ajout de crochets dans les trains et la mise en place de rampe d'accès entre le quai et les rames (qui serait aussi utile pour les bagages lourds et les personnes âgées par exemple).	La Région a fait le choix de privilégier le transport des voyageurs. Les vélos induisent surcharges et conflits d'usage. C'est pourquoi la Région limite le nombre de crochets/rame et favorise des stationnements vélos sécurisés en gare. Cela implique certes d'avoir 2 vélos pour le départ et l'arrivée. Si le modèle multimodal train+vélo est une bonne réponse à la transition énergétique, la Région n'aura pas les moyens de financer l'achat de nouvelles rames pour répondre à tous les besoins. La Région rappelle qu'elle subventionne l'achat d'un vélo pliant qui prend moins de place et qui est toujours accepté à bord. Plus d'infos : http://www.paysdelaloire.fr/no_cache/actualites/actu-detaillee/n/subvention-a-lachat-dun-velo-pliant-pour-les-abonnes-ter-annuels-de-travail-ou-etudiants/				

TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES DU 27 SEPTEMBRE 2018

mise à jour du 28/01/2019

date CDL	ligne concernée <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					raisons techniques	raisons financières		
27/09/2018	1*2	qualité de service	L'application ContribuTER ne fonctionne pas sur les tablettes Android.	<p><i>Information post-réunion : Aucun problème particulier n'est à déplorer sur les tablettes Android ou les smartphones (9673 modèles sont compatibles sur les 10810 recensés). Selon Google Play store, il existe toutefois quelques appareils non compatibles, essentiellement parce que le système Android ne peut pas être mis suffisamment à jour pour faire fonctionner l'application. Actuellement, l'application est utilisable à partir d'Android 4.1 (Jelly Bean), datant de juillet 2012. Ce problème provient peut-être de l'obsolescence du matériel ?</i></p>				

TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES DU 27 SEPTEMBRE 2018

mise à jour du 28/01/2019

date CDL	ligne concernée <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					<i>raisons techniques</i>	<i>raisons financières</i>		
27/09/2018	1*2	qualité de service	[CGT] Plusieurs dysfonctionnements sont la conséquence des travaux du PEM de Savenay. Ainsi, l'affichage sur les quais était impossible pendant plusieurs mois. La ligne fonctionne à flux tendu et le moindre incident a rapidement des conséquences sur tous les trains suivants. Les navettes omnibus Nantes-Savenay sont devenues la variable d'ajustement en cas de suppression de train : les trains les plus lents sont sacrifiés car l'objectif est de faire circuler le plus de trains en un minimum de temps. La CGT est satisfait des nouvelles acquisitions de matériel roulant plus capacitaire. Cependant Région et SNCF devraient assumer face aux usagers le fait qu'il faille voyager debout.	SNCF travaille à la résolution des surcharges en modifiant les roulements de matériels. Lors d'un aléa de production, plusieurs critères sont pris en compte : l'horaire, les trains encadrants (et leur mission) et le nombre de clients à prendre en charge. La solution est toujours construite en fonction de la situation : aucun train ou gare n'est plus privilégié que l'autre. L'omnibus de Savenay n'est donc pas systématiquement supprimé.				

TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES DU 27 SEPTEMBRE 2018

mise à jour du 28/01/2019

date CDL	ligne concernée <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					<i>raisons techniques</i>	<i>raisons financières</i>		
27/09/2018	1	qualité de service	[CGT] Nombreuses surcharges sur les heures de pointe. Le dimanche 16 septembre de nombreux voyageurs sont restés sur le quai à St Nazaire. Il ne s'agit pas d'un phénomène isolé et conjoncturel induit par les Journées du Patrimoine (cause invoquée par la SNCF). Le même problème se reproduit tous les dimanches soirs avec la circulation concomitante des usagers loisirs et des étudiants qui rentrent sur Nantes. Les voyageurs doivent se reporter sur le train suivant.	La Région incite les usagers à utiliser l'application ContribuTER chaque fois que nécessaire pour signaler les surcharges.				

TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES DU 27 SEPTEMBRE 2018

mise à jour du 28/01/2019

date CDL	ligne concernée <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					raisons techniques	raisons financières		
27/09/2018	1*2	qualité de service	Les trains supprimés fin août (hors grèves) sont la conséquence du manque de conducteurs. La CGT a calculé que les besoins en ressources humaines s'élèvent à 24 recrutements d'ici fin décembre 2018 et 48 conducteurs en 2019 pour assurer le plan de transport et une qualité de service satisfaisante (notamment pendant les périodes de vacances scolaires qui sont toujours une période critique).	<p><u>Information post-réunion</u> : La Région a publié un communiqué dès le 29/08/18 repris par la Presse. "La Région des Pays de la Loire a fait de la qualité de service l'un des axes forts de sa nouvelle convention conclue avec la SNCF, à compter du 1er janvier 2018, avec des exigences renforcées et un système de pénalités plus sévère. Elle ne peut tolérer que des trains régionaux puissent être supprimés pour motif d'absence de conducteurs. La Région finance le transport régional à hauteur de 150 M€ par an et il appartient à la SNCF de mettre en oeuvre l'organisation nécessaire pour assurer le service financé par la collectivité régionale. Toute suppression de train met en difficulté les usagers et c'est l'image du réseau régional qui en pâtit. Après l'épisode des grèves à répétition qu'ont subi les usagers en 2018, SNCF leur envoie à nouveau un message négatif alors qu'il s'agit de les reconquérir en leur assurant un service de qualité. Dans le cas présent, il est inadmissible que le manque de conducteurs n'ait pu être anticipé et que la Région n'en ait pas été informée au préalable officiellement par la SNCF."</p>				

TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES DU 27 SEPTEMBRE 2018

mise à jour du 28/01/2019

date CDL	ligne concernée <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					raisons techniques	raisons financières		
27/09/2018	1*2	qualité de service	Usager Chantenay - Nantes est trop souvent victime des suppressions de trains (il arrive en retard au travail).	<p><i>information post-réunion</i> : La nouvelle convention Région-SNCF 2018-2023 répond à 4 enjeux principaux : • l'aménagement équilibré du territoire, • exigence accrue pour améliorer la qualité de service rendu à l'usager dans un contexte de qualité de service en forte dégradation, • une performance économique accrue, • préparation de l'ouverture à la concurrence.</p> <p>SNCF doit améliorer la qualité de service sous peine de pénalités financières sérieusement accrues (1,3 millions d'euros malus maximum contre 0,3 M€ dans la convention précédente). Ce dispositif bonus-malus est construit sur 5 grands critères pour être au plus proche du ressenti des voyageurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conformité de l'offre tenant compte des retards et des suppressions (c'est une nouveauté), • Disponibilité en places assises pour combattre les surcharges (c'est également une nouveauté), • Qualité de la relation clientèle, • Propreté et fonctionnement des équipements dans les trains et les gares, • Satisfaction de la clientèle via une enquête indépendante. 				
27/09/2018	2	tarifs	Travaille à mi-temps thérapeutique mais il n'est pas possible de souscrire à abonnement Tutti illimité pour 1 mi-temps. La carte Mezzo revient plus chère que l'abonnement.	En effet, le forfait Tutti existe en formule hebdomadaire, mensuelle et illimitée mais ne propose pas de solution pour les salariés à mi-temps. La contribution des abonnés représente 21% seulement du coût réel du titre de transport, le reste étant subventionné par la Région.				

TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES DU 27 SEPTEMBRE 2018

mise à jour du 28/01/2019

date CDL	ligne concernée <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					<i>raisons techniques</i>	<i>raisons financières</i>		
27/09/2018	2	tarifs	Information erronée donnée par la SNCF qui a initialement préconisé la présentation des arrêts de travail pour le remboursement a posteriori de l'abonnement, alors qu'il aurait fallu suspendre l'abonnement le temps de l'arrêt maladie.	Confirme que l'abonnement peut être suspendu (y compris en ligne). La Région regrette vivement la mauvaise information fournie au voyageur.				
27/09/2018	1	tarifs	La suspension d'un forfait Tutti Illimité n'est pas assez souple : il faut anticiper 20 jours avant. Constate une augmentation de 30% de son abonnement Savenay - Nantes.	Le choix s'est porté sur une augmentation en valeur absolue plutôt qu'en pourcentage, soit 7 euros pour tous, quelque que soit la longueur du trajet en km. Une augmentation proportionnelle aurait fortement pénalisé les abonnés qui réalisent de longs trajets. Les enquêtes ont montré que le seuil d'acceptation d'une augmentation tarifaire était plus facilement gérable pour un court trajet que pour les trajets plus longs. La Région rappelle également qu'elle verse une contribution annuelle de 150 millions d'euros pour le fonctionnement des TER. Tous les contribuables financent donc les trains. La part de subvention publique s'élève à plus de 75%. En outre, la Région ayant décidé de récompenser la fidélité des abonnés, les abonnements hebdomadaires sont moins intéressants qu'avant, d'où la hausse de 30% pour un abonnement Savenay-Nantes				

TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES DU 27 SEPTEMBRE 2018

mise à jour du 28/01/2019

date CDL	ligne concernée <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					<i>raisons techniques</i>	<i>raisons financières</i>		
27/09/2018	1	indemnisation	La grève du printemps 2018 (avril-juin) a eu des conséquences catastrophiques. Ne comprends pas pourquoi les usagers n'ont pas tous été indemnisés de la même façon selon leur type d'abonnement. SNCF a organisé des contrôles coup de poing inappropriés pendant les grèves.	SNCF - Le choix a en effet été fait d'indemniser les abonnés annuels et mensuels, uniquement sur les abonnements en cours. Région - Les discussions nationales entre l'Association des Régions de France et la SNCF ont eu lieu au mois de mai : c'est pourquoi l'indemnisation a débuté sur le coupon ou la mensualité de juin.				
27/09/2018	1	fréquentation	Dans les enquêtes, on oublie souvent de demander l'avis des personnes qui ne prennent pas le train, moyen de transport qui permet de circuler de manière plus sécurisée, de rentabiliser le temps de transport et de réduire son empreinte carbone.	Entre les travaux préparatoires au cadencement et les enquêtes réalisées pour la définition de la nouvelle gamme tarifaire, plusieurs types de voyageurs ont été interrogés, y compris ceux qui ne prennent pas le train. La Région a analysé de près les différents leviers qui favorisent les déplacements en train notamment pour le public occasionnel. Cela a été pris en compte et traduit dans le nouveau plan de transport cadencé. Le temps de parcours est également un critère de choix déterminant quand le voyageur doit faire un choix entre le train ou la voiture.				

TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES DU 27 SEPTEMBRE 2018

mise à jour du 28/01/2019

date CDL	ligne concernée <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					raisons techniques	raisons financières		
27/09/2018	1*2	distribution	La CGT regrette la fermeture de nombreux guichets (Couëron, Basse-Indre, Chantenay, St-Étienne-de-Montluc...) et la réduction des volumes horaires des guichets à Savenay et La Baule. La dématérialisation des titres de transport (certains tarifs ne sont vendus que sur Internet) organise malheureusement une concurrence déloyale entre le guichet et le web. Le syndicat préconise une offre de vente adaptée à toute la population. 37% des moins de 35 ans n'utilisent pas l'internet.	L'utilisation d'Internet pour l'achat de billets de trains est une tendance en hausse. Mais il y aura toujours des personnes qui n'utiliseront pas le web. La Région est très attachée aux solutions alternatives en cas d'évolution des horaires des guichets ou de fermeture. La SNCF doit obligatoirement mener une concertation préalable avec les collectivités locales concernées et proposer des solutions palliatives concrètes. Le plus important est de maintenir la qualité de service rendu au public.				
27/09/2018	1	distribution	Un élu de La Baule (et Vice-président Cap Atlantique) est inquiet des suppressions de postes de guichetiers les week-ends. La Baule est une gare internationale fréquentée par de nombreuses personnes âgées. Il est nécessaire de trouver des solutions palliatives et a minima informer les élus locaux en amont.					

(*) Liste des abréviations utilisées

PEM : Pôle d'Echange Multimodal

US : unité simple (train avec 1 seule rame)

Sd'AP : Schéma Directeur d'Accessibilité - Agenda d'Accessibilité Programmé

CODEF : Comité de Défense et de Promotion de la Desserte Ferroviaire de Redon et du Pays de Redon

TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES DU 27 SEPTEMBRE 2018

mise à jour du 28/01/2019

date CDL	ligne concernée <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					<i>raisons techniques</i>	<i>raisons financières</i>		

UM : unité multiple (train avec plusieurs rames)

CARENE : Communauté d'Agglomération de Saint-Nazaire et sa Région

SEVESO : La directive Seveso est le nom générique d'une série de directives européennes qui imposent aux États membres de l'Union européenne d'identifier les sites industriels présentant des risques d'accidents majeurs, appelés « sites SEVESO », et d'y maintenir un haut niveau de prévention. Cette directive tire son nom de la catastrophe de Seveso qui eut lieu en Italie en 1976 et qui a incité les États européens à se doter d'une politique commune en matière de prévention des risques industriels majeurs.